

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

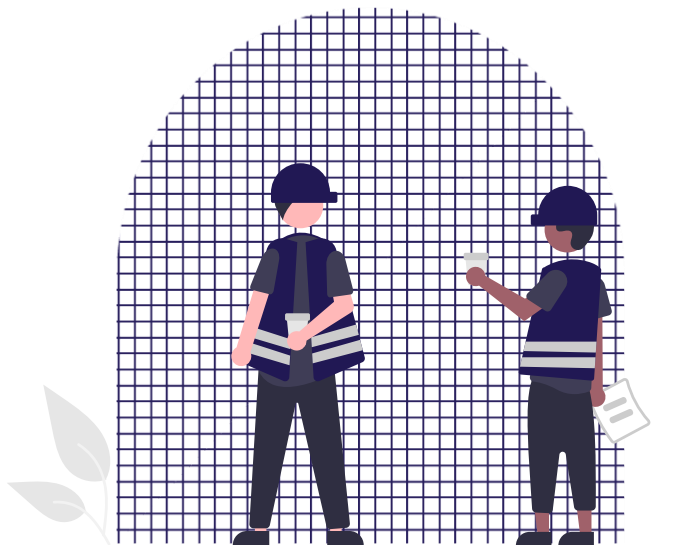
GUADELOUPE



ÉDITION DÉCEMBRE 2023



Observatoire
des métiers
du **BTP**



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN RÉGION ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?
- 1.4 Zoom sur les chiffres du RSMA et de Guadeloupe Formation ?

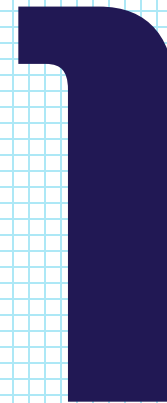
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN RÉGION ?

- 2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi
- 2.2 Formation initiale ... quelles tendances de fond ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN RÉGION

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et Façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI
EN RÉGION ?**



1 014 ↗*

établissements employant au moins un salarié à fin 2022 dont

675 ↗*

du second œuvre

6 052

établissements n'employant aucun salarié à fin 2020
Une concentration de structures n'employant aucun salarié supérieure à la moyenne nationale

À la clôture de l'année 2022, on observe une augmentation de 4,75 % du nombre d'établissements employant au moins un salarié par rapport à 2021, totalisant ainsi 1 014 établissements.

Une répartition d'entreprises bien marquée est observée : 67 % appartenaient au second-œuvre et 33 % relevaient du gros-œuvre à la fin de l'année 2020.

Les secteurs majeurs d'activités englobent principalement les travaux de maçonnerie générale et de gros-œuvre ainsi que les travaux d'installation électrique.

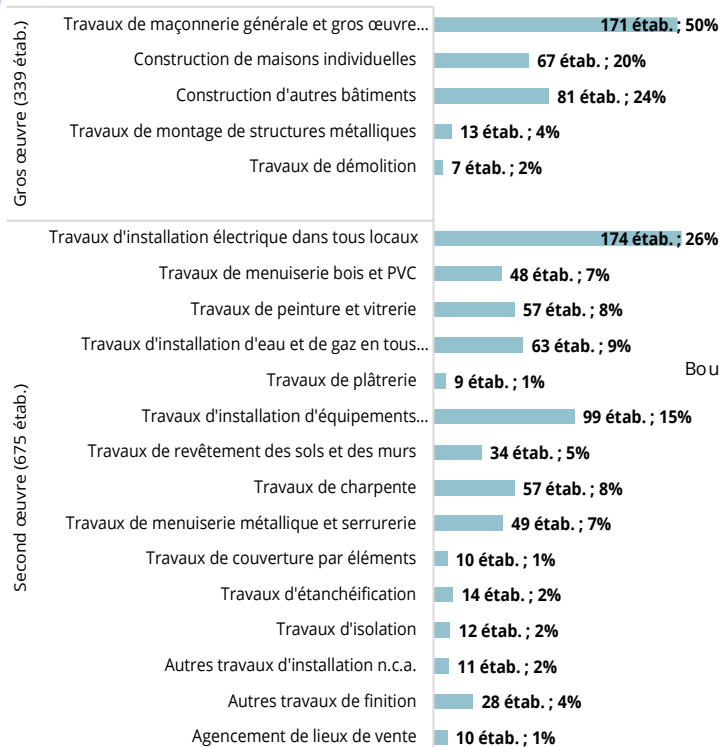
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2020 SELON LA TRANCHE D'EFFECTIF

	Nombre	%
1 à 9 salariés	876	86%
10 à 19 salariés	80	8%
20 à 49 salariés	32	3%
50 salariés et +	26	3%
Ensemble	1 014	100%

Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

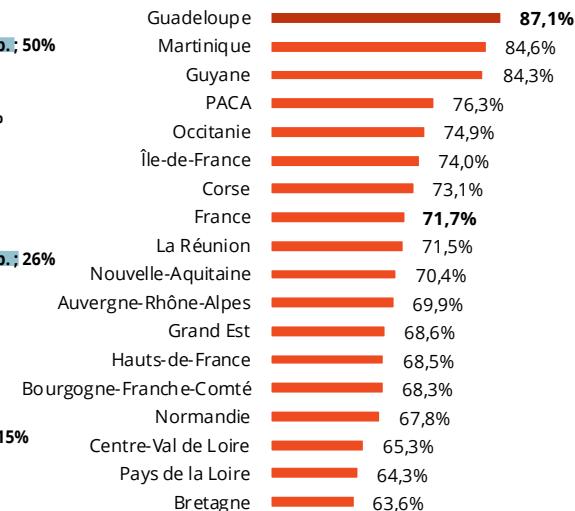
1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ? Concentration du tissu économique Bâtiment sur quelques domaines d'activité

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2022



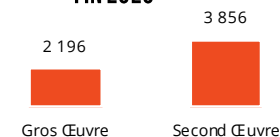
Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ À FIN 2020



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉ À FIN 2020



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2022, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2022, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2022.

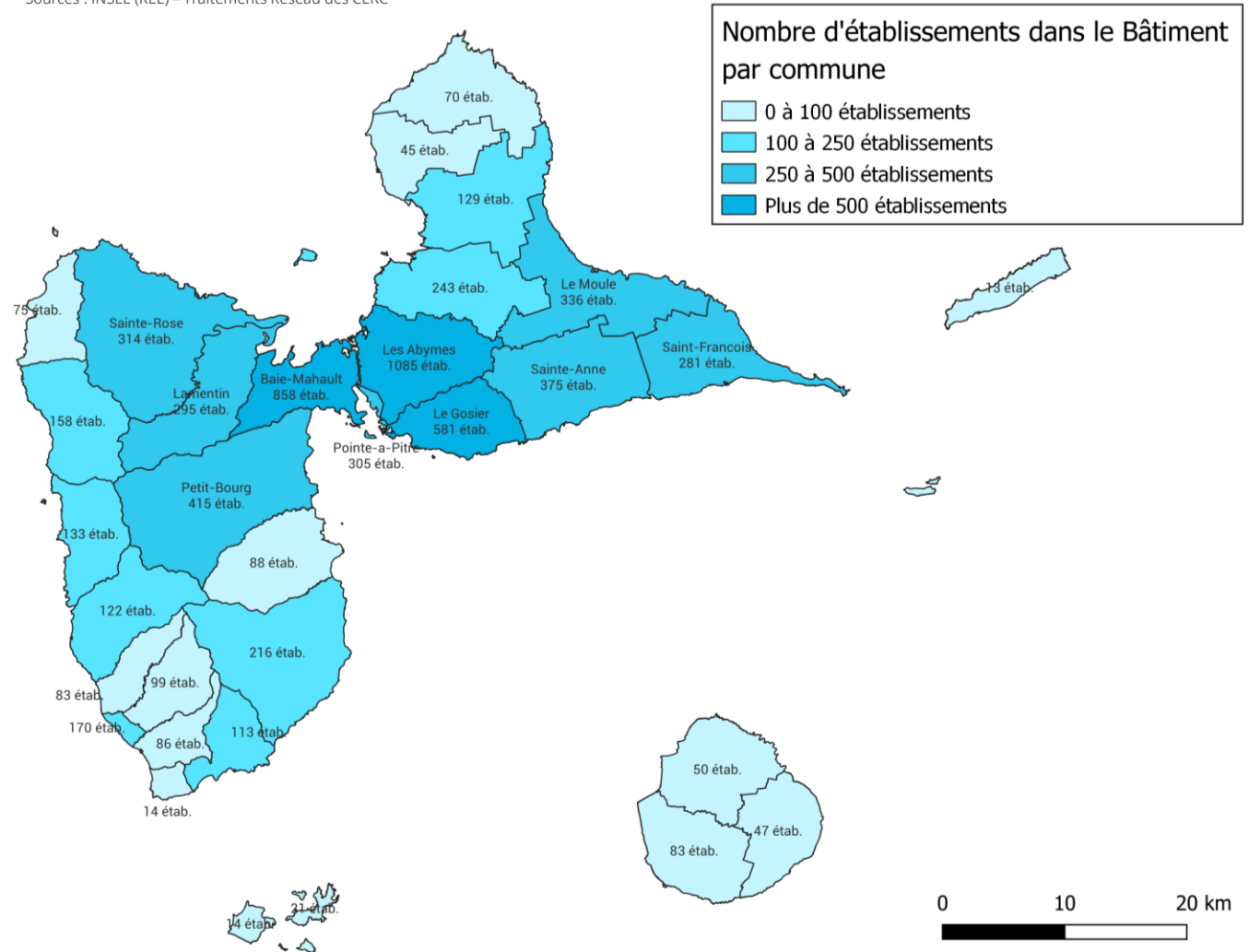
Établissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Établissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.

* Evolution 1 an

Polarisation du tissu économique autour des centres urbains

Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2020

Sources : INSEE (REE) – Traitements Réseau des CERC



On constate une concentration significative d'établissements du secteur du bâtiment aux Abymes, à Baie-Mahault et au Gosier, qui sont principalement les communes centrales de la Guadeloupe.

En revanche, les communes situées au nord de Grande Terre, sur la côte sous le vent, au sud de Basse-Terre et à Marie-Galante abritent moins d'établissements de ce type.



RESSOURCE MOBILISÉE

5 560 ↗*

salariés

3 031 ↗*

non salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

568 ↘*

intérimaires

4 800 ↘*

demandeurs d'emploi

5560 postes salariés sont répertoriés au sein des entreprises du Bâtiment.

Parallèlement, les ressources potentiellement mobilisables sont également considérables avec 568 intérimaires.

Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué passant de 5224 en 2021 contre 4 800 en 2022.

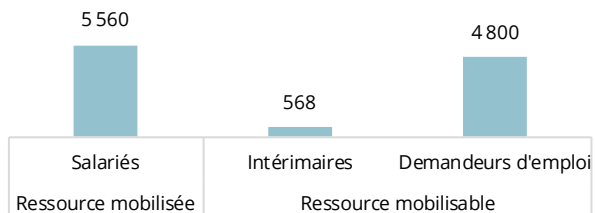
À noter que le nombre d'intérimaires a enregistré une baisse de 15,35% par rapport à 2021, principalement en raison d'une diminution d'activité dans le secteur.

Le secteur a recours à 10,2 intérimaires pour 100 salariés permanents, affichant ainsi un taux supérieur à la moyenne nationale (8,1). Cette statistique souligne la flexibilité et l'adaptabilité nécessaire pour répondre aux fluctuations de l'activité économique.

La Martinique enregistre un recours de près de 2,5 moins d'intérimaires que la Guadeloupe. La Guyane atteint la tête du classement de tous les départements avec 19,6.

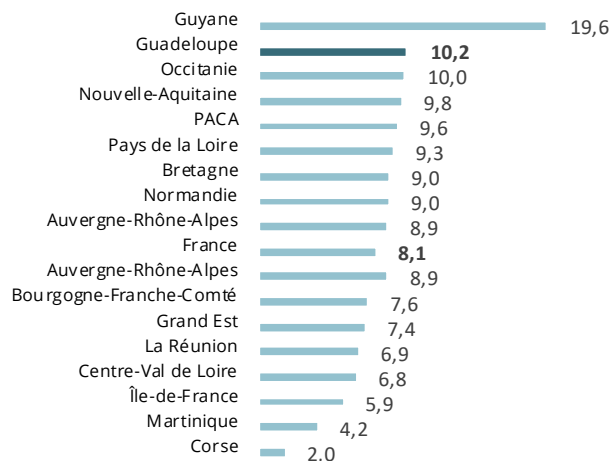
1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Mobilisation des ressources : salariés, non salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2022, de non salariés 2021, d'intérimaires en ETP 2022, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2022 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2022, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du Bâtiment de la région au cours de l'année 2022.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2022 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction.

* Evolution 1 an

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

3 891 salariés ↗*

Techniciens et cadres

767 salariés ↗*

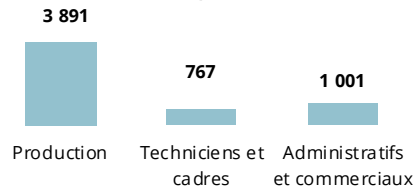
Administratifs et commerciaux

1 001 salariés ↗*

En 2022, la structure des effectifs salariés demeure essentiellement inchangée par rapport à 2021, avec une répartition constante : 69 % des employés sont dans la production, 13 % occupent des postes administratifs et commerciaux, tandis que 18 % exercent des fonctions de techniciens et de cadres.

Parmi les 26 métiers identifiés, seulement 7 enregistrent une diminution du nombre de salariés en 2022. Ces professions incluent les métalliers, les charpentiers, les chauffagistes, les couvreurs, les plombiers, les soliers moquettes, les ingénieurs et les chefs d'atelier.

EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN 2022

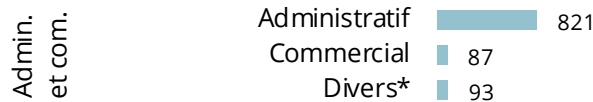
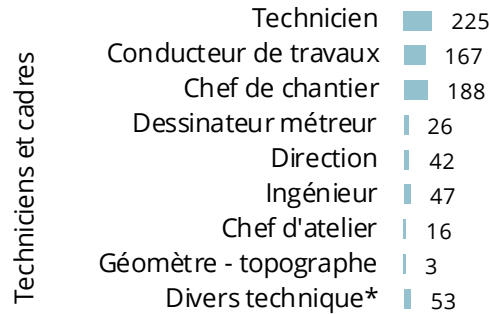
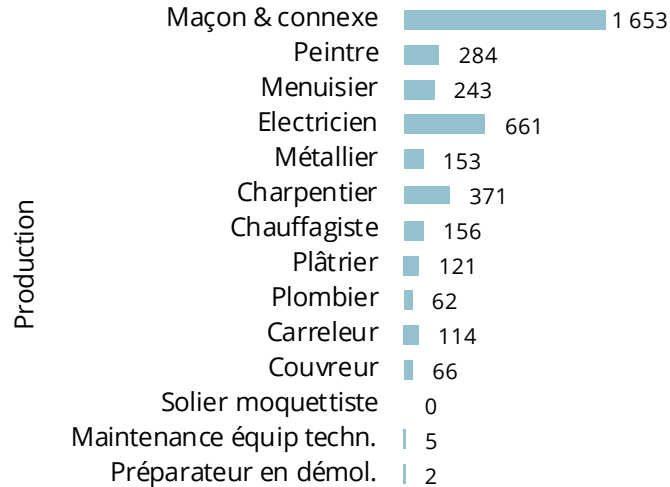


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

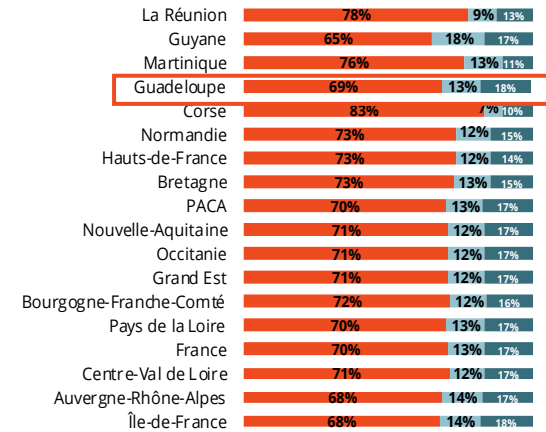
Concentration de l'effectif salariés dans quelques métiers

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT PAR REGION EN 2022



■ Production
■ Techniciens et cadres
■ Administratifs et commerciaux

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés de la production** : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement** : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs** : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

**Y compris apprentis

* Evolution 1 an

Disparité du niveau de qualification selon les métiers

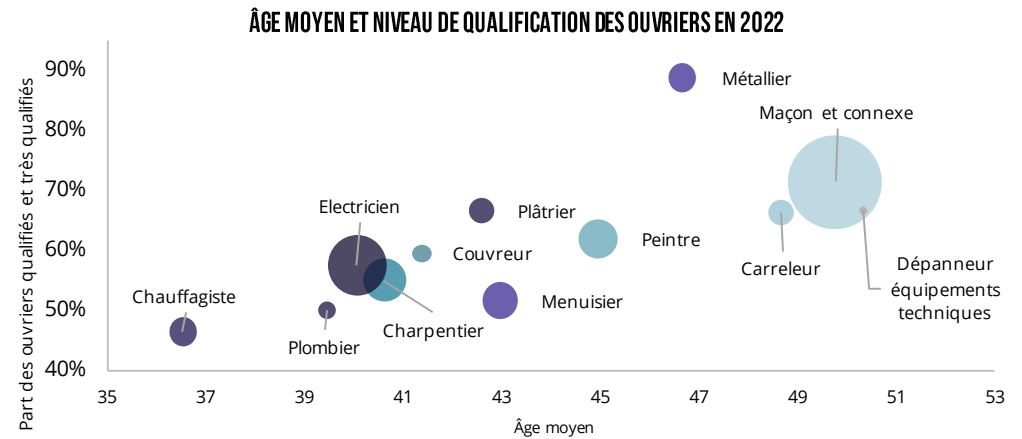


58,7% ↓ *
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

En 2022, plus de la moitié des postes de production dans le secteur du Bâtiment sont actuellement occupés par des ouvriers qualifiés (36,4 %) et très qualifiés (22,3 %). Bien que cette proportion ait légèrement diminué par rapport à l'année précédente, elle demeure supérieure à la moyenne nationale.

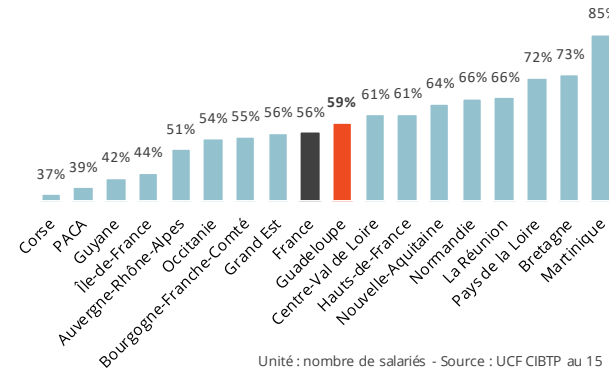
Dans cette catégorie, les métalliers se distinguent en occupant les emplois les plus qualifiés, tandis que, à l'inverse, les chauffagistes sont davantage représentés dans des postes moins qualifiés.

Il convient de souligner que le métier de maçon, qui constitue le plus grand pourcentage d'emplois, se caractérise par un âge moyen élevé, atteignant 49,8 ans. Cette donnée met en lumière un aspect démographique important du secteur, soulignant la nécessité de mesures visant à encourager le renouvellement des effectifs dans cette profession.



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

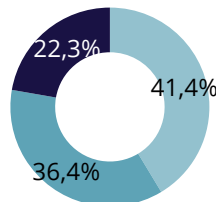
Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

* Evolution 1 an

RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2022

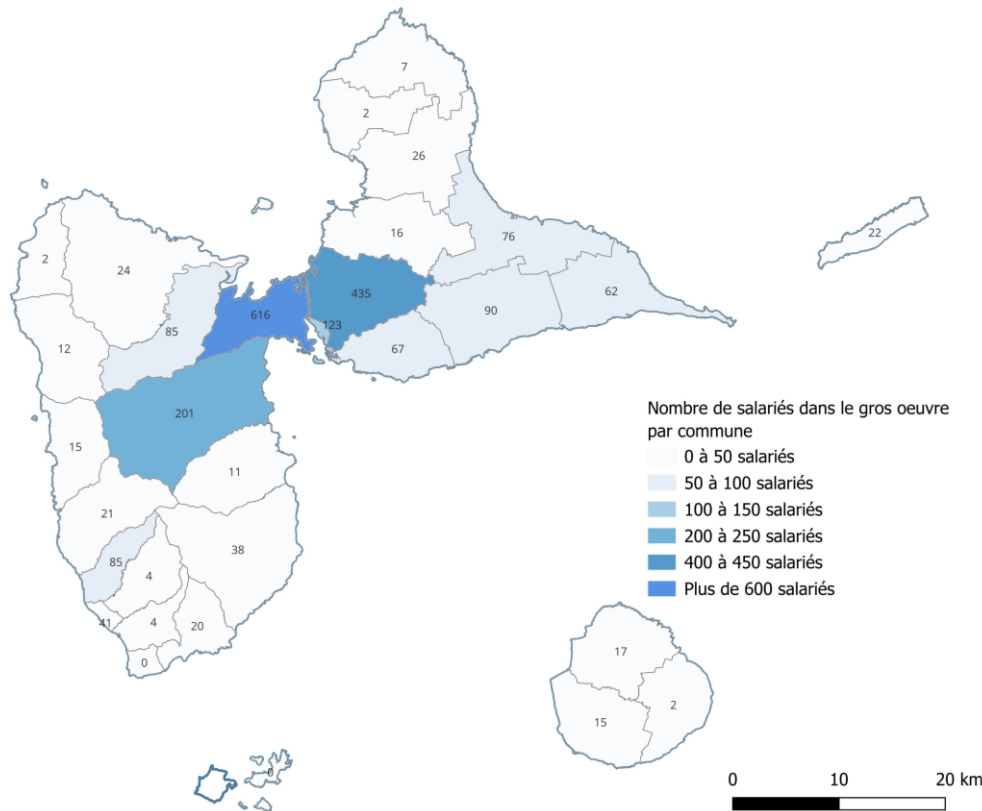
- Ouvriers peu qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers très qualifiés



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

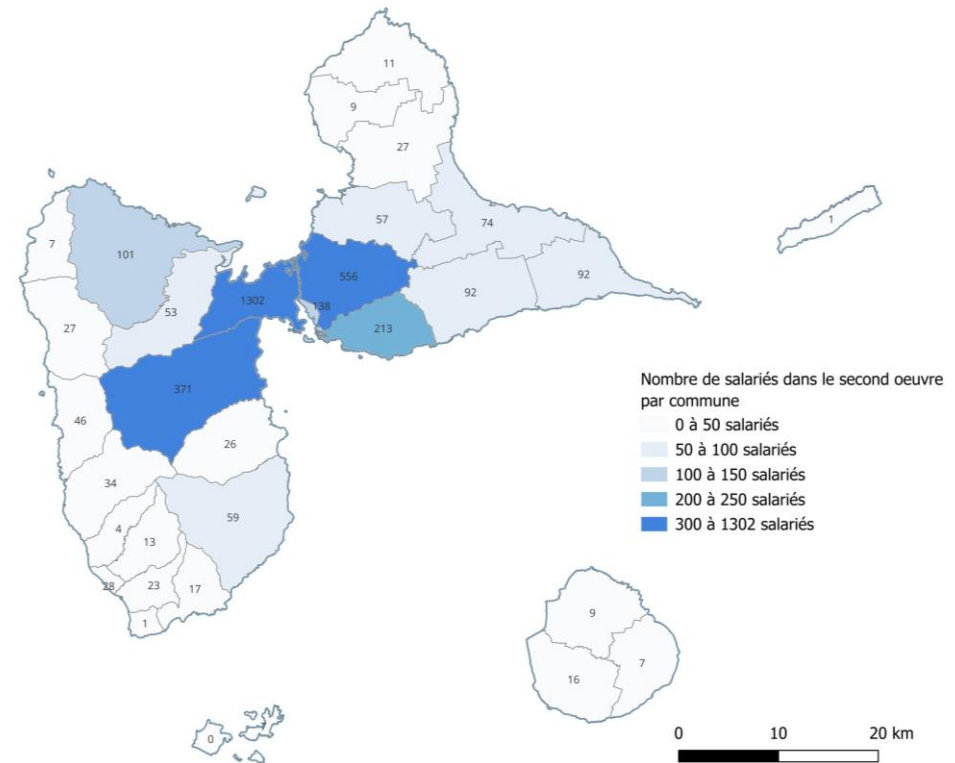
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2022



Source : ACROSS-URSSAF 2022 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2022



Source : ACROSS-URSSAF 2022 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

La formation continue des travailleurs non-salariés

12 formations de
travailleurs non-salariés
du Bâtiment 2022

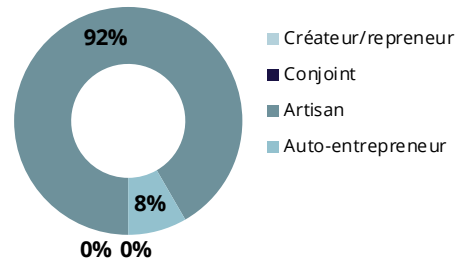
230 heures de formation

Le FAFCEA (Fonds d'Assurances Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale) a financé en 2022 230 heures de formation pour les travailleurs non-salariés relevant du secteur Bâtiment.

Sur les 12 formations dispensées en 2022, 11 concernent des métiers techniques et 1 concerne les formations en Energies renouvelables thermiques Qualit'EnR.

Sur l'ensemble des non-salariés, 92 % sont des artisans et 8 % sont des auto-entrepreneurs.

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR STATUT



Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR THÈME DE LA FORMATION

Technique	Technique	11
	Qualité	0
	Permis de conduire	0
	Hygiène alimentaire	0
	Formation continue obligatoire des taxis	0
	FEEBAT Qualit'EnR	1
	FEEBAT	0
	Evaluation des risques	0
	Esthétique	0
	Dispositifs législatifs et réglementaires - COVID	0
	Allergènes et étiquetage	0
Gestion et informatique	Réseaux sociaux spécifiques	0
	Maître d'apprentissage et de tuteur	0
	Gestion et management spécifique	0
	Gestion et management (non spécifique métiers)	0
	Développement personnel	0
	Bureautique, Internet, Messagerie, Logiciels de...	0
	Bilan de compétences	0
	Marchés publics, appel d'offres, logiciels spécifiques...	0
Formation diplômante	RNCP transverse	0
	RNCP spécifique au métier	0
	RNCP reprise, transmission entreprise (GEAB/REAB)	0
F. générale	Préparation au MOF	0
	Formation des élus	0
	Technique	0
Culture générale	Technique	0
	Culture Générale, Langues étrangères	0

Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

Définition

Nombre de travailleurs non-salariés relevant du secteur « Bâtiment » ayant reçu un financement en 2022 pour le suivi d'une formation.

PRODUCTION BÂTIMENT

933 jeunes ↗*
dont
135 apprentis ↗*
(14,5%)

TECHNICIENS ET CADRES BTP

202 jeunes ↗*
dont
7 apprentis ↘*
(3,5%)

Pendant l'année scolaire 2022-2023, un total de 933 jeunes se sont engagés dans des formations diplômantes axées sur les métiers de production du bâtiment (864 en 2021). Une tendance intéressante se dégage, avec près de 14,5 % d'entre eux optant pour l'apprentissage, enregistrant ainsi une augmentation de 1,2% par rapport à l'année précédente.

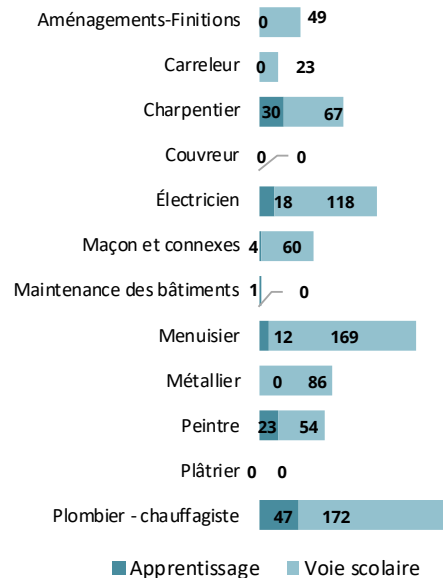
À l'instar de 2022, les formations en plomberie-chauffagiste, menuiserie, électricité et métallerie continuent de susciter un fort intérêt, regroupant près de 66,5 % des effectifs étudiants.

En ce qui concerne les jeunes en formation initiale pour les métiers de techniciens et d'encadrement du BTP, on recense un total de 202 apprenants, dont 7 suivent un cursus en apprentissage, marquant une légère baisse par rapport aux 10 de l'an dernier.

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

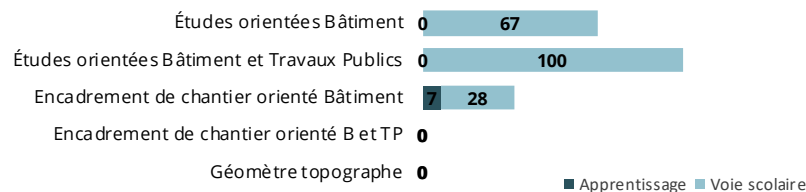
Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2022-2023



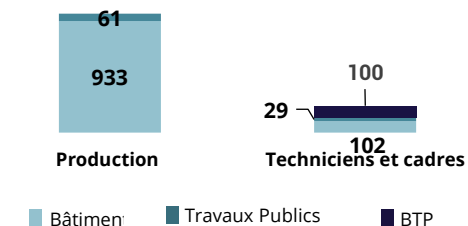
Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

Avertissement

Les jeunes inscrits en BTS ne sont pas comptabilisés pour la voie scolaire

* Evolution 1 an

Dans les métiers de production, 51% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE DIPLOME EN 2022-2023

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total	
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS		Autre
Aménagements-Finitions				49						49
Carreleur	23									23
Charpentier	46			40	4			7		97
Couvreur										
Électricien	110				4	3		19		136
Maçon et connexes				64						64
Maintenance des bâtiments	1									1
Menuisier	75			106						181
Métallier	18			68						86
Peintre	77									77
Plâtrier										
Plombier - chauffagiste	106			77		3		33		219
Total métiers de la production	456			404	8	6		59		933
... répartition par niveau	Niveau 3 : 49%			Niveau 4 : 45%			Niveau 5 : 6%			
Études orientées Bâtiment				36				31		67
Études orientées Bâtiment et Travaux Public				71				29		100
Encadrement de chantier orienté Bâtiment								35		35
Encadrement de chantier orienté BTP										
Géomètre topographe										
Total métiers techniques-encadrement				107				95		202
... répartition par niveau	Niveau 3 : 0%			Niveau 4 : 53%			Niveau 5 : 47%			

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Dans les métiers de production, 14% des formations sont réalisées en mode apprentissage

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2022-2023

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent	
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire				
Aménagements-Finitions				49				49	0%	
Carreleur		23						23	0%	
Charpentier	25	21	5	39		7	30	67	31%	
Couvreur										
Électricien	14	96	4	3		19	18	118	13%	
Maçon et connexes			4	60			4	60	6%	
Maintenance des bâtiments	1						1		100%	
Menuisier	12	63		106			12	169	7%	
Métallier		18		68				86	0%	
Peintre	23	54					23	54	30%	
Plâtrier										
Plombier - chauffagiste	32	74	3	77	12	21	47	172	21%	
Total métiers de la production	107	349	16	402	12	47	135	798	14%	
Études orientées Bâtiment				36		31		67	0%	
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				71		29		100	0%	
Encadrement de chantier orienté Bâtiment						7	28	7	28	20%
Encadrement de chantier orienté BTP										
Géomètre topographe										
Total métiers techniques-encadrement				107	7	88	7	195	3%	

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

18% des jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment se forment sur un métier de production

156

apprentis formés dans des entreprises du Bâtiment en 2022 quel que soit le métier préparé

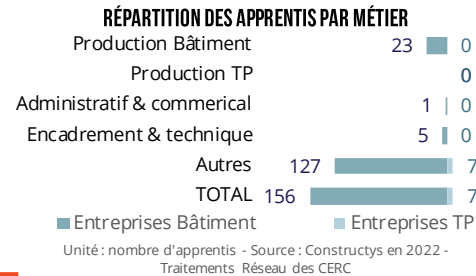
(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

Les entreprises du Bâtiment en Guadeloupe comptent actuellement **156 apprentis** issus des centres de formation locaux. Parmi eux, 14,5% poursuivent une formation spécifique dans le secteur du Bâtiment, tandis que pour 81%, la nature précise de leur formation n'est pas spécifiée.

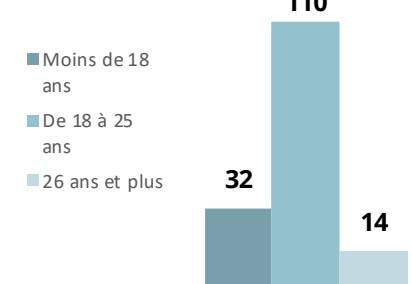
Parallèlement aux tendances observées en 2020 et 2021, le niveau de formation des apprentis demeure concentré principalement sur les niveaux BAC + 2, ainsi que sur les formations CAP et BEP.

Environ $\frac{3}{4}$ des contrats d'apprentissage sont conclus par des entreprises de moins de 10 salariés.

En outre, une évolution positive est notée dans la diversification de la main-d'œuvre, avec 22% des apprentis qui sont des femmes, marquant une augmentation par rapport aux 14% enregistrés en 2022.

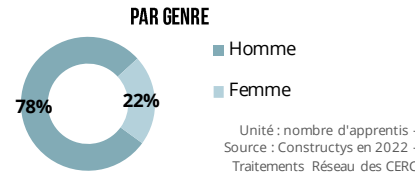


RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR ÂGE

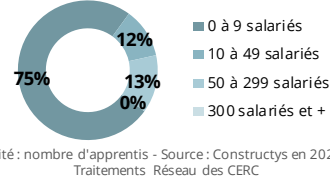


Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

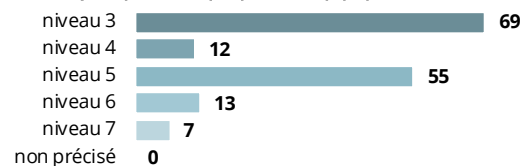
RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE



RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

TABLEAU DE BORD EMPLOI-FORMATION DU BÂTIMENT — DÉCEMBRE 2023
GUADELOUPE

Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

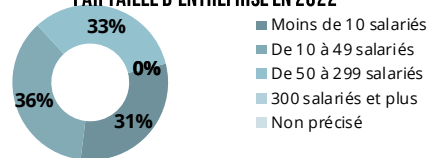
1 613 salariés  *
en formation continue
dans le Bâtiment en 2022

Environ 1 600 salariés des entreprises du Bâtiment ont participé à des formations continues prises en charge par l'OPCO de la Construction, enregistrant une baisse de 6,5% par rapport à 2021.

En calculant ce chiffre par rapport au nombre total de salariés, la Guadeloupe se positionne au-dessus de la moyenne nationale, affichant un ratio de 29 stagiaires pour 100 salariés.

Cette statistique démontre un engagement significatif du secteur envers le développement professionnel de ses employés, dépassant la moyenne nationale et soulignant l'importance accordée à la formation continue pour rester compétitif et s'adapter aux évolutions du secteur.

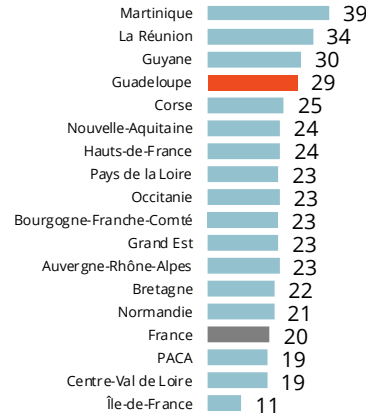
RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2022



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT

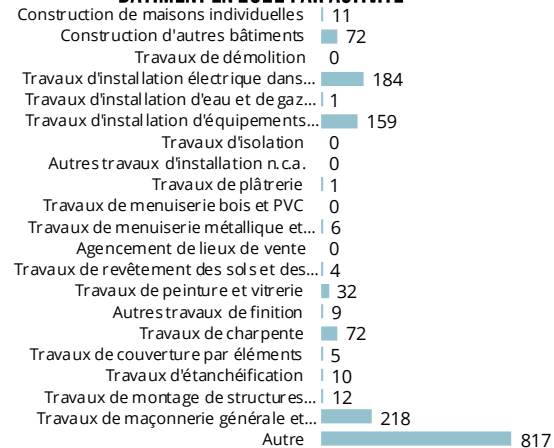
POUR 100 SALARIÉS EN 2022



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & Constructyts - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE

BÂTIMENT EN 2022 PAR ACTIVITÉ



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

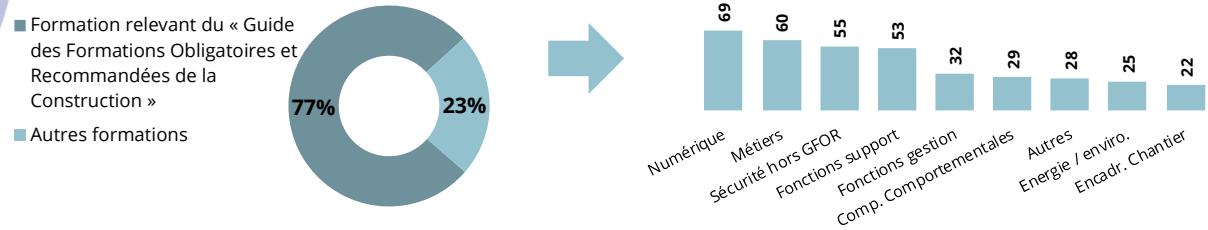
Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

* Evolution 1 an

La formation continue en 2021

77% des salariés en formation continue en 2022 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

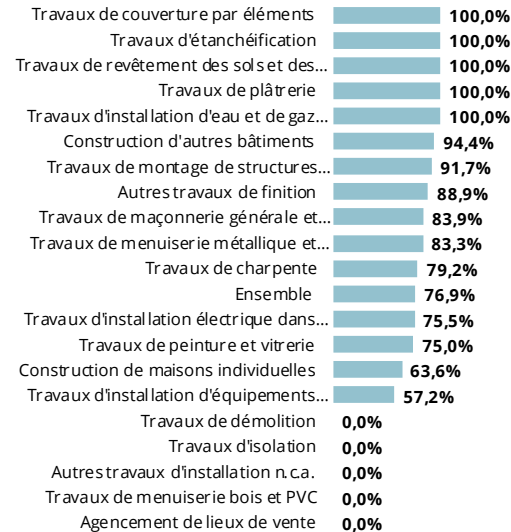
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2022 PAR DOMAINE DE FORMATION



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2022 PAR ACTIVITÉ



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Les formations réglementaires représentent 77% de l'ensemble des formations continues suivies, conformément au « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction » (GFOR). Le numérique commence à connaître du succès avec 69 salariés formés dans ce secteur.

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

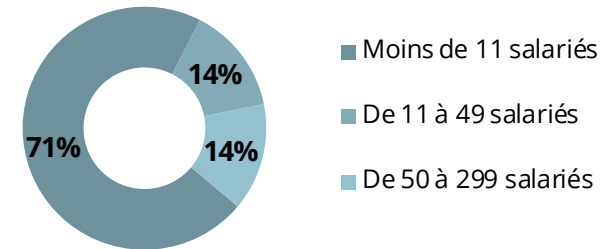
Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement Constructyts (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

Répartition des contrats de professionnalisation

7 contrats de professionnalisation
aux métiers du Bâtiment 2022

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISES EN 2022



Unité : nombre de contrats - Source : ConstructyS -

Le nombre de contrats de professionnalisation enregistre une diminution de 41 % de ses effectifs par rapport à l'année 2021.

La prévalence marquée des contrats dans les entreprises de moins de 11 salariés (71%) suggère que les petites entreprises reconnaissent les contrats de professionnalisation comme une stratégie de recrutement efficace. Cela leur permet non seulement de répondre à leurs besoins en compétences spécifiques mais également de modéliser directement les qualifications nécessaires pour optimiser leurs activités.

Répartition des formations dispensées à Guadeloupe Formation

20 Stagiaires formés
aux métiers du Bâtiment en 2022

EFFECTIF ET DURÉE DES FORMATIONS EFFECTUÉES EN 2022 AU SEIN DE GUADELOUPE FORMATION

	Niveau de Formation	Heures en centre	Heures en entreprise	Durée totale	Effectifs
Préqualification aux métiers du bâtiment	3	510	140	650	6
Plaquiste plâtrier	3	840	140	980	6
Conduire un chantier du bâtiment tous corps d'état : Préparer et organiser un chantier de construction d'un bâtiment TCE	3	1 184	280	1464	8
Ensemble	0	2 534	560	3094	20

Source : Guadeloupe formation 2022

Guadeloupe Formation est un acteur majeur de l'éducation professionnelle. Le centre de formation regroupe trois formations distinctes dans le domaine du Bâtiment en 2022, avec un effectif total de 20 participants. Ces formations, toutes de niveau 3, offrent aux apprenants une opportunité d'acquérir des compétences spécialisées et recherchées sur le marché de l'emploi.

Informations

La formation « Préqualification aux métiers du bâtiment » comporte quatre modules :

1. Remettre à niveau les savoirs de base
2. Connaître les éléments de base du dessin technique et de la lecture de plans
3. Pratiquer l'outil informatique
4. Découvrir les métiers du bâtiment et visiter des plateaux techniques

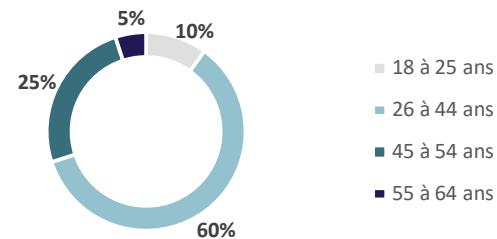
Répartition des formations dispensées à Guadeloupe Formation

20 Stagiaires formés

aux métiers du Bâtiment en 2022

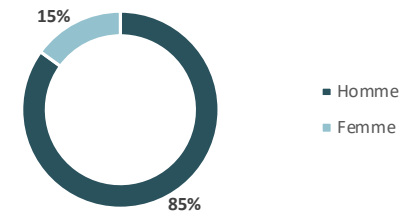
60 % des apprenants ont un âge compris entre 26 et 44 ans, tandis que la majorité de ces derniers sont des hommes, totalisant 85% des effectifs.

MOYENNE D'ÂGE DES ÉTUDIANTS DE GUADELOUPE FORMATION EN 2022



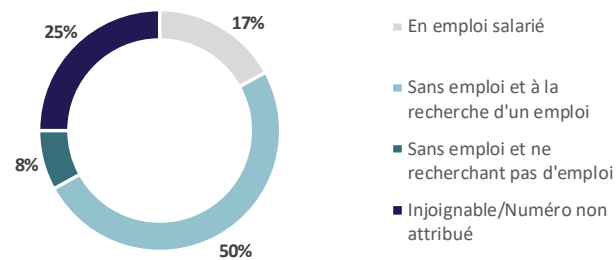
Unité : Nombre d'étudiants – Source : Guadeloupe Formation 2022 – Traitement CERC Guadeloupe

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DE GUADELOUPE FORMATION PAR GENRE POUR LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : Nombre d'étudiants – Source : Guadeloupe Formation 2022 – Traitement CERC Guadeloupe

INSERTION DES DIPLOMES DE GUADELOUPE FORMATION



Unité : Nombre d'étudiants – Source : Guadeloupe Formation 2022 – Traitement CERC Guadeloupe

Avertissement

le taux d'insertion est calculé sur le total apprentis formés, hors formation « Conduire un chantier du bâtiment tous corps d'état ».

Répartition des formations dispensées par le RSMA

6 formations
aux métiers du Bâtiment en 2023

Le Service Militaire Adapté (SMA) de la Guadeloupe demeure un acteur clé dans la formation des jeunes, offrant des programmes de formation dans six domaines du BTP. Ces formations, étalées sur une période de 10 à 12 mois, présentent un taux d'insertion professionnelle appréciable, oscillant entre 80 et 85%.

Bien que l'année 2023 ait enregistré une légère baisse du nombre de formations effectuée, les prévisions pour 2024 témoignent d'une augmentation, notamment grâce au renforcement de la formation "maçon carreleur".


Cette initiative demeure un levier essentiel pour renforcer le vivier de talents dans le secteur du BTP tout en favorisant une transition réussie vers le marché du travail, créant ainsi des opportunités significatives pour les jeunes acteurs de la formation.

NOMBRE DE FORMATION EFFECTUÉE ET PRÉVUE PAR ANNÉE AU SMA

	2022	2023	2024
Peintre plaquiste	22	8	12
Maçon carreleur	10	8	24
Electriciens du bâtiment	30	28	24
Installateur sanitaire plombier	11	12	12
Métiers du bois	11	16	16
Menuisier aluminium	9	17	16
Ensemble	93	89	104

Source : SMA 2023

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN RÉGION ?**



2

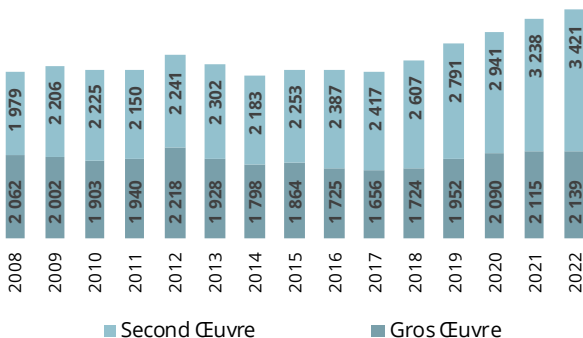
+1 101
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2012 et 2022

-79
dans le Gros Œuvre

+1 180
dans le Second Œuvre

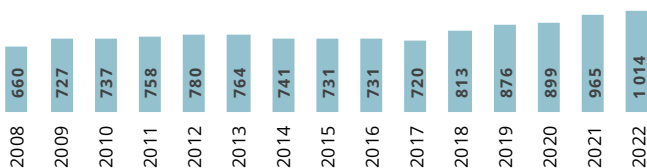
+234
Établissement employant au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2012 et 2022

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DANS LE BÂTIMENT

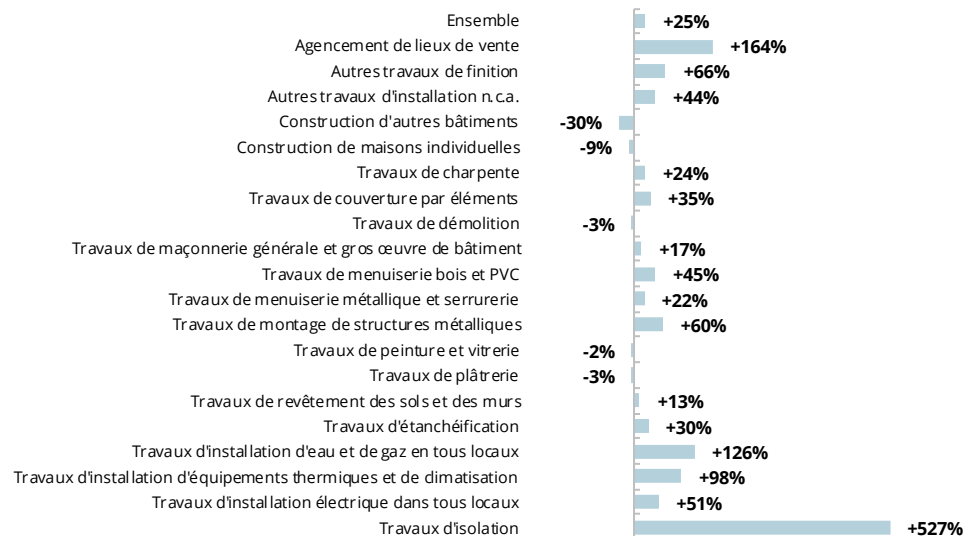


Unité : nombre d'établissements employant au moins un salarié
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

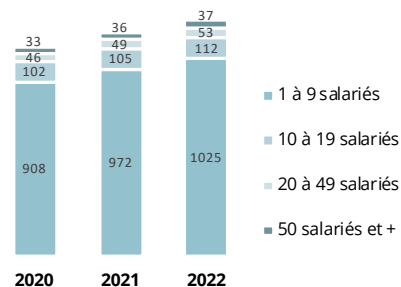
Reprise de l'emploi salarié après la crise

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2012 ET 2022



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implanté dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

* Evolution 1 an

Scénarios d'impact en emploi a 5 ans

Hypothèses A : Une transition énergétique rapide stimule la demande pour des projets de construction durables, générant ainsi un besoin accru en main-d'œuvre spécialisée. Le secteur doit former de nouveaux travailleurs pour répondre à ces exigences écologiques et accompagner la croissance du marché.

Hypothèses B : Une croissance modérée du secteur de la construction nécessite une main-d'œuvre polyvalente capable de s'adapter à différents types de projets. Les travailleurs doivent acquérir une diversité de compétences pour répondre à la demande fluctuante du marché.

Hypothèses C : L'inflation provoque une réduction des investissements dans la construction. Cela entraîne des périodes de chômage prolongées, nécessitant une reconversion de la main-d'œuvre vers d'autres secteurs.

Choix du scénario cible

Les hypothèses considérées sont théoriques et ne constituent pas un indicateur de conjoncture à suivre, mais elles permettent de donner un aperçu du besoin en ressources nécessaires en fonction des hypothèses établies.

Le scénario économique retenu est le scénario médian.

Evolution 2018-2022

+19,1%
ouvriers

+30,4%
ETAM

+31,9%
Cadres (IAC)

Sur une période de 4 ans, les effectifs salariés témoignent d'une dynamique positive, caractérisée par une croissance constante, indépendamment du statut professionnel.

Néanmoins, il est intéressant de noter que la progression des ouvriers est moins prononcée, enregistrant une augmentation de 19,1 %, comparativement à une hausse plus significative de 30,4 % pour les ETAM et de 31,9 % pour les cadres.

Evolutions positives de l'emploi pour tous les statuts

EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2022	Evol. 2018/2022	
Ouvriers	3 975	+19,1%	▲
ETAM	1 198	+30,4%	▲
Cadres (IAC)	455	+31,9%	▲
Ensemble	5 628	+22,3%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Age moyen des salariés en 2022

44,4 ans ↗*
production

44,7 ans ↗*
techniciens et cadres

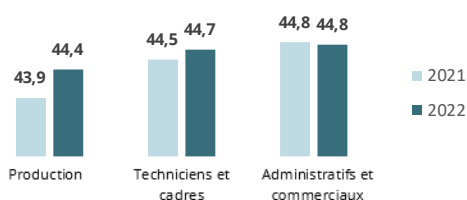
44,8 ans =*
administratifs et commerciaux

En 2022, la question préoccupante du vieillissement des salariés du Bâtiment demeure un défi majeur. Une analyse sur la période de 2018 à 2022 révèle une augmentation notable de la proportion de salariés de plus de 55 ans.

La proportion des moins de 40 ans, elle, reste constante.

L'âge moyen des salariés du Bâtiment en 2022 est estimé à 44,6 ans (production, administratifs, techniciens et cadres), légèrement supérieur à celui de l'année précédente qui était de 44,4 ans.

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT

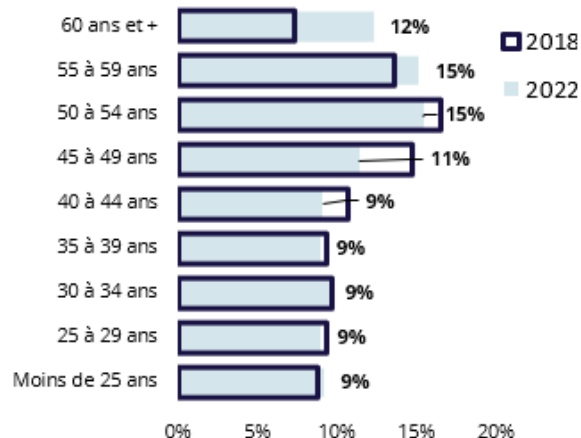


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

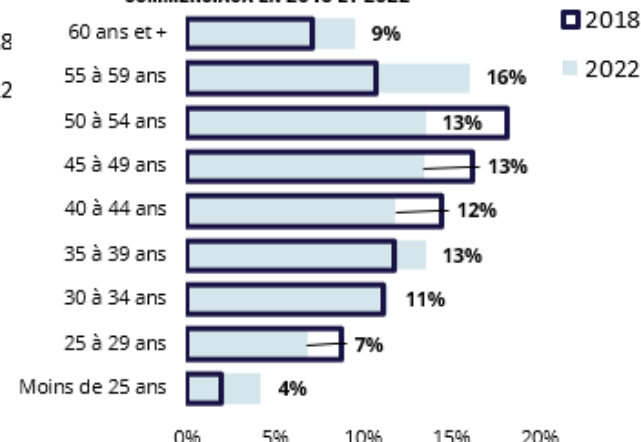
Nette modification de la pyramide des âges des salariés

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2018 ET 2022



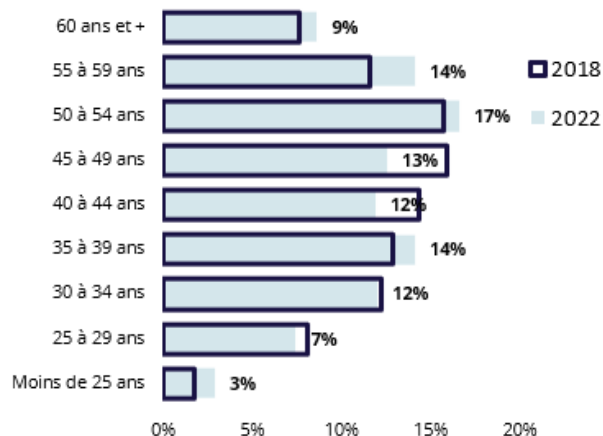
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2018 ET 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2018 ET 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés de la production** : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

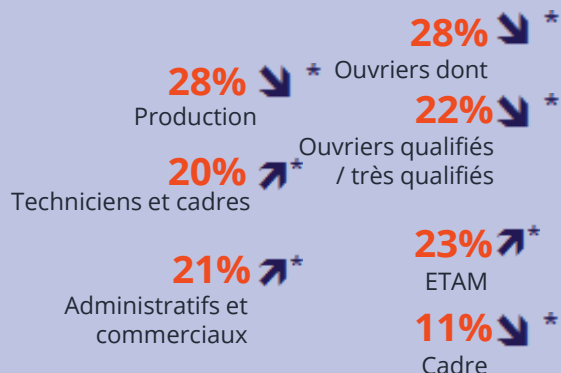
Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement** : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs** : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

** Y compris apprentis

* Evolution 1 an

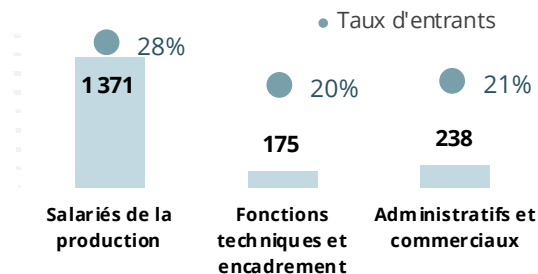
Taux d'entrants 2022



2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

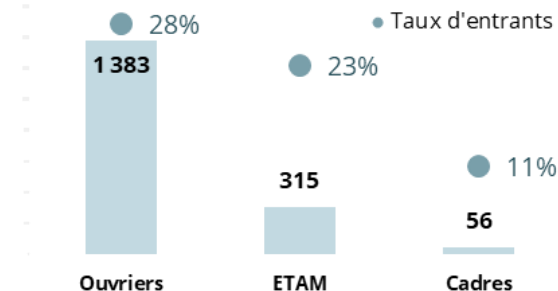
Des taux d'entrants disparates selon les métiers

EFFECTIF SALARIES DANS LE BÂTIMENT EN 2022



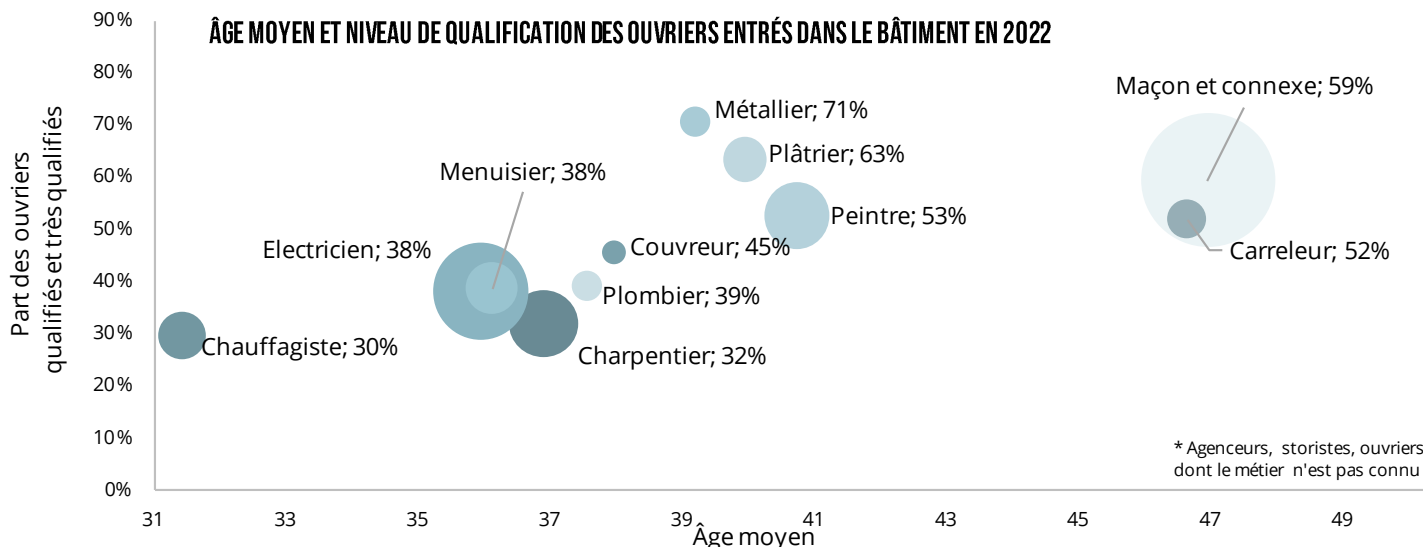
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIES ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

* Agenceurs, storistes, ouvriers dont le métier n'est pas connu

Le taux d'entrants, constitue un indicateur de la mobilité au sein de l'effectif salarié.

Une disparité marquante se manifeste entre les ouvriers et les cadres, avec un taux d'entrant chez les ouvriers 2,5 fois plus élevé que chez les cadres.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les nouveaux entrants dans les métiers de carreleur et de maçon affichent, dans l'ensemble, un âge supérieur à ceux observés dans d'autres domaines du secteur du Bâtiment.

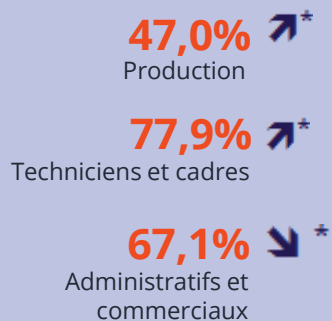
Définition

Taux d'entrants 2021 = nombre de salariés** entrés en 2022 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022

** Hors apprentis

* Evolution sur un an

Taux de CDI des premiers entrants 2022

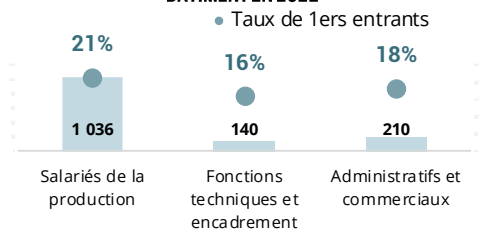


En 2022, l'effectif salariés a accueilli 1 386 nouveaux entrants dans le secteur du Bâtiment. Les électriciens et les maçons ont particulièrement contribué à cette tendance marquée de recrutement.

Le taux de premiers entrants s'élève à 16 % pour les techniciens et cadres, avec 78 % de contrats en CDI, offrant ainsi une stabilité à cette catégorie professionnelle. La situation diffère pour les salariés de la production, avec un équilibre entre les CDD (42 %) et les CDI (47 %), mais un taux de premiers entrants plus élevé, atteignant 21 %.

Cette variation met en évidence des nuances dans les modalités de recrutement entre les catégories professionnelles.

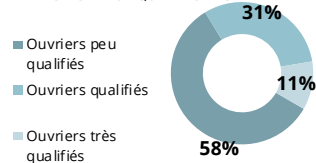
EFFECTIF SALARIÉS ENTRANTS POUR LA PREMIÈRES FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

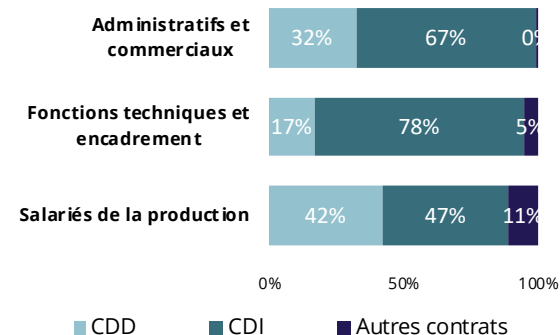
2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2022

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LEUR QUALIFICATION



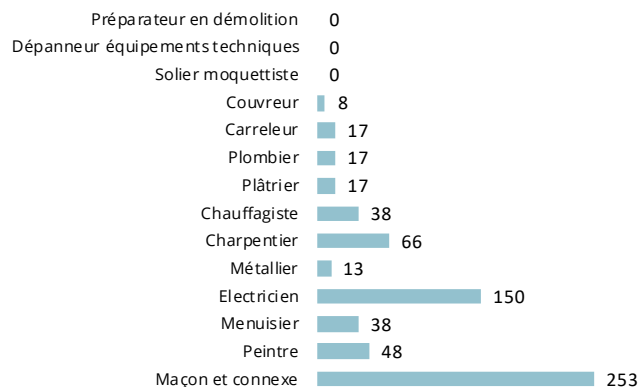
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LE CONTRAT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

1^{ers} entrants 2022 = nombre de salariés** entrés en 2022 dans une entreprise de BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

Taux de 1^{ers} entrants 2022 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022

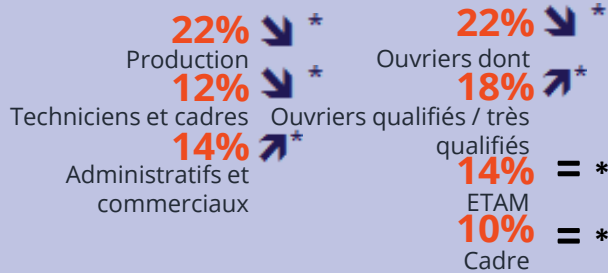
** Hors apprentis

* Evolution sur un an

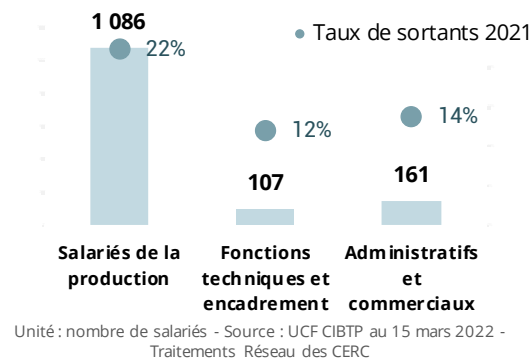
2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

Des taux de sortants disparates selon les métiers

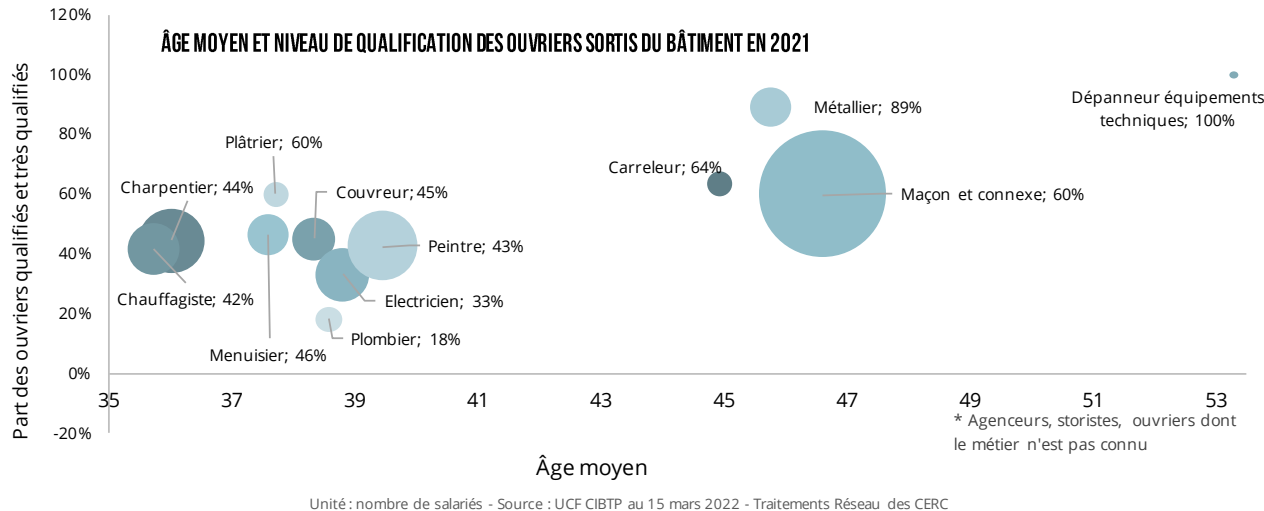
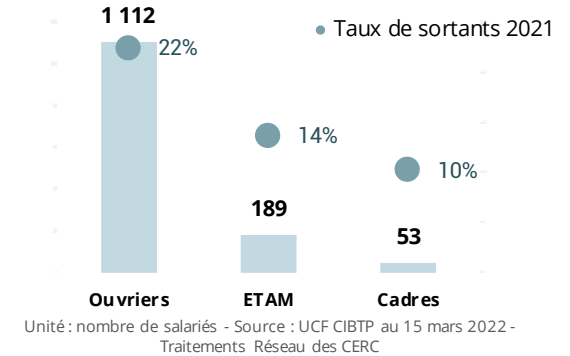
Taux de sortant 2021



EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2021



EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2021



Le taux de sortants, révélateur de la mobilité au sein de l'effectif salariés, demeure également un indicateur clé.

À l'instar de l'année 2020, les métiers de production se trouvent particulièrement impactés, avec un taux de sortants de 22 % en 2021, bien que en deçà des 27 % enregistrés en 2020.

Il est essentiel de noter que les départs ne se limitent pas exclusivement aux départs à la retraite. En réalité, l'âge moyen des sortants varie entre 35 ans et 53 ans selon les métiers de production. Cette observation souligne la diversité des motifs de sortie, allant au-delà de la simple cessation d'activité liée à l'âge.

Définition

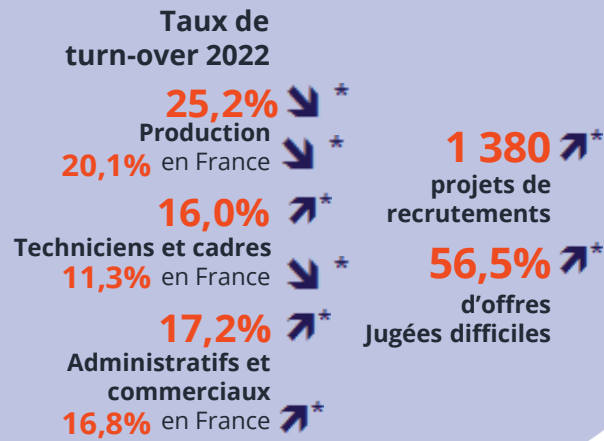
Taux de sortants 2021 = nombre de salariés** sortis en 2021 rapporté au nombre de salariés** en poste au 15 mars 2022

** Hors apprentis

* Evolution sur 1 an

2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

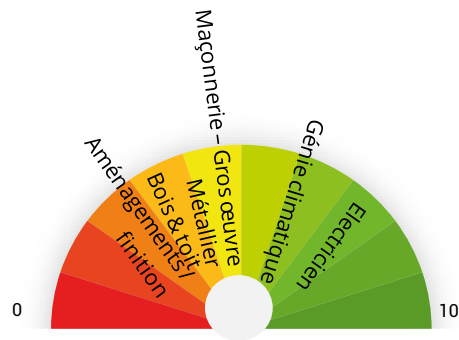
Une évolution du taux de turn-over et des recrutements plus ou moins difficiles selon les corps d'état



PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2023

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% d'offres difficiles en 2023
Métiers de la maçonnerie-gros œuvre	750	360	48%
Métiers de la métallerie	60	40	67%
Métiers de l'aménagement bois	40	30	75%
Métiers de l'électricité	230	150	65%
Métiers des cloisons et façades	70	40	57%
Métiers des fluides	150	90	60%
Métiers du toit et ossature	80	70	87%
Ensemble	1 380	780	57%

INDICE DE FLUIDITÉ DE RECRUTEMENT PAR LES ENTREPRISES EN 2023



Unité : % de fluidité de recrutement - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

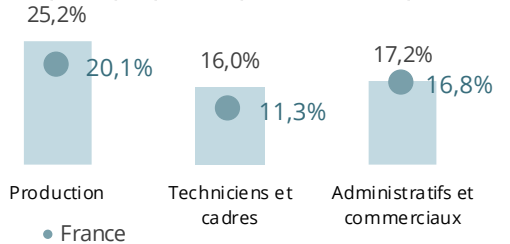
En 2022, le secteur des métiers de production en Guadeloupe enregistre une légère diminution du taux de turn-over, avec ¼ des salariés participant aux flux entrants et sortants.

À l'inverse, pour les autres groupes de métiers, on observe une tendance à la hausse du turn-over.

Dans le contexte de 1 380 projets de recrutements prévus pour 2023, 56,5 % d'entre eux sont considérés comme difficiles, marquant une intensification des difficultés par rapport à l'année précédente, où le pourcentage était de 49,1 %.

Les métiers liés à l'aménagement bois, au toit et à l'ossature sont les plus en tension.

TAUX DE TURN OVER DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés en 2022 et des salariés** sortis en 2021 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2022.

** Hors apprentis

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutements difficiles de l'enquête BMO

* Evolution sur un an

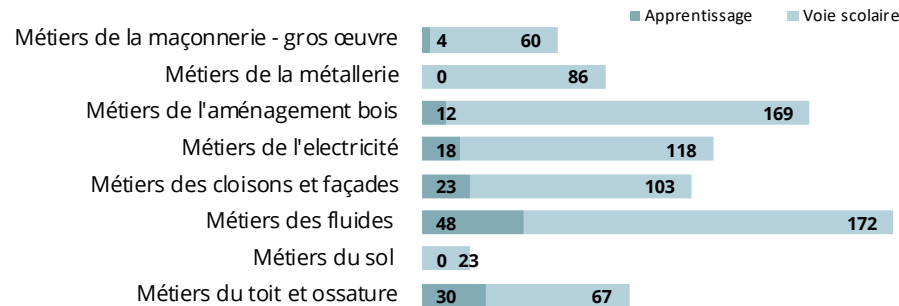
Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

14,5% ↗*

2021-2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE

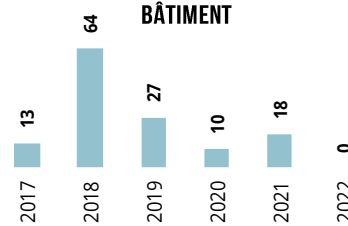


Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

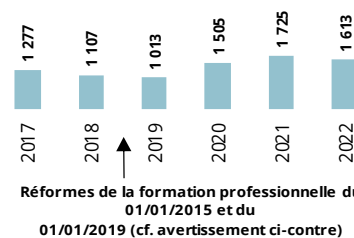
Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

Le recours à la formation continue

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

Le taux d'apprentissage a connu une légère augmentation de 1,2 % au cours de l'année scolaire 2021-2022. Dans le contexte du secteur du bâtiment, caractérisé par des tâches généralement manuelles, l'apprentissage demeure un gage de qualité.

Conformément aux tendances observées les années précédentes, les étudiants continuent de privilégier les métiers liés aux fluides et à l'aménagement du bois. En revanche, les formations dans les métiers du sol et de la maçonnerie demeurent moins attractives, ce qui pourrait potentiellement expliquer le vieillissement notable de la main-d'œuvre dans la maçonnerie.

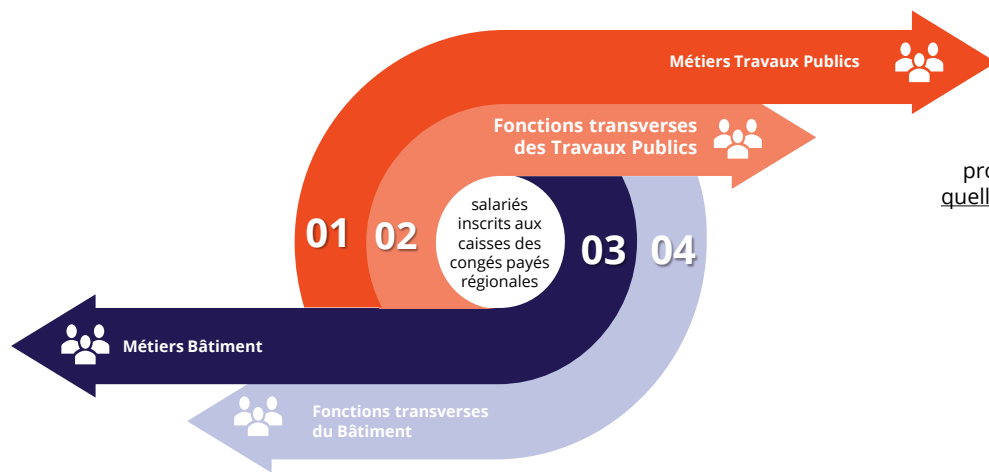
Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

+20,0%

2020-2021

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**

3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise du Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

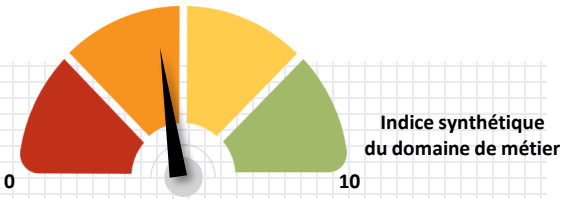
Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

3.1 Métiers de la maçonnerie – gros œuvre

Maçon et connexes, Préparateurs en démolition

SYNTHÈSE



- Les métiers de la maçonnerie et du gros œuvre représentent le segment le plus important de la production, totalisant 28,4% de l'ensemble des emplois. Bien qu'ils soient un contributeur majeur à l'emploi, avec 750 projets de recrutements en cours, la moitié de ces recrutements est qualifiée de difficile.
- Le nombre limité de jeunes en année diplômante (31), est préoccupant compte tenu du volume élevé de recrutements en cours, indiquant une tension dans ce domaine professionnel.
- Le groupe de travailleurs dans ce secteur présente une moyenne d'âge élevée, atteignant 49,7 ans.

FLUX DE SALARIÉS



495 SALARIÉS ENTRÉS
411 SALARIÉS SORTIS



750 projets de recrutements
dont **48,0%** de recrutements difficiles



22,9%
de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



1 584 SALARIÉS

395 INTÉRIMAIRES



339 établissements avec au moins 1 salarié



49,7 ans en moyenne



71,5% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

2 196 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

64 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

60 en voie scolaire
4 en apprentissage

31 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

100% en niveau 4
- en niveau 3
- en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

- salariés en contrat de professionnalisation



31

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

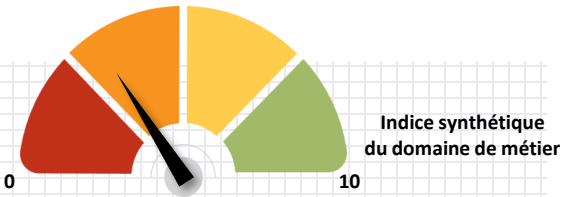
Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

3.2 Métiers des cloisons et façades

Peintres, Plâtriers, Façadiers

SYNTHÈSE



- Les métiers des cloisons et façades regroupent un total de 386 salariés. Le secteur affiche le taux de turn-over le plus élevé parmi les métiers du bâtiment, atteignant 31,2%. La fidélisation des salariés représente donc un enjeu majeur dans cette spécialité.
- Le nombre de jeunes en formation initiale connaît une augmentation par rapport à l'année scolaire précédente, avec 126 jeunes inscrits, comparativement à 114 en 2021.
- Le vivier de sortants formés semble presque suffisant pour répondre aux besoins de recrutement. Toutefois, il convient de noter que ce potentiel ne couvre pas le nombre de salariés sortis du secteur.

FLUX DE SALARIÉS



169 SALARIÉS ENTRÉS
136 SALARIÉS SORTIS



70 projets de recrutements dont **57,1%** de recrutements difficiles



31,2% de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



386 SALARIÉS

29 INTÉRIMAIRES



44,2 ans en moyenne



63,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés



106 établissements avec au moins 1 salarié

847 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

126 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

103 en voie scolaire
23 en apprentissage

65 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

63% en niveau 3
37% en niveau 4
- en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

- salariés en contrat de professionnalisation



65

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

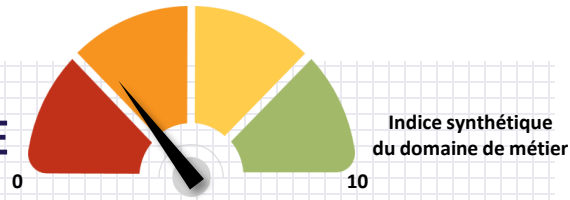
Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

Note : les métiers des cloisons et façades incluent les peintres, les plâtriers ainsi que les storistes.
Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

3.3 Métiers du toit et ossature

Charpentiers, Couvreur

SYNTHÈSE



- Avec seulement 43 jeunes en année diplômante, cela ne permet pas de répondre aux besoins estimés dans le secteur. Les entreprises peuvent néanmoins tirer parti, dans une certaine mesure, des contrats de professionnalisation, bien que leur nombre soit restreint, avec seulement 2 en 2022.
- Dans les métiers du toit et de l'ossature, la quasi-totalité des projets de recrutements sont jugés difficiles (87,5%). La rareté des personnes qualifiées constitue un défi supplémentaire pour les recrutements dans ce secteur.
- Le poids de l'apprentissage en formation initiale est le plus élevé parmi les métiers du Bâtiment, représentant 31% de la formation initiale.

FLUX DE SALARIÉS



143 SALARIÉS ENTRÉS
157 SALARIÉS SORTIS



80 projets de recrutements dont **87,5%** de recrutements difficiles



27,5% de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



417 SALARIÉS

31 INTÉRIMAIRES



40,7 ans en moyenne



81 établissements avec au moins 1 salarié



55,7% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

389 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

97 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

67 en voie scolaire
30 en apprentissage

43 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

51% en niveau 3
33% en niveau 4
16% en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

2 salariés en contrat de professionnalisation



43

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

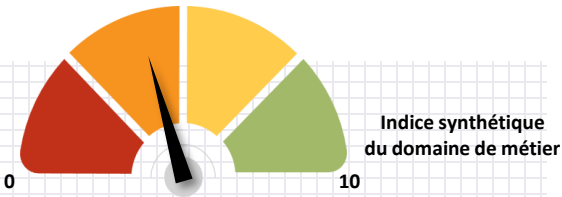
Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

3.4 Métiers de l'aménagement bois

Agenceurs, Menuisiers

SYNTHÈSE



- Près de 409 salariés exercent dans les métiers de l'agencement bois, auxquels s'ajoutent 31 intérimaires.
- Le nombre de jeunes en année diplômante, soit 93, couvre deux fois les projets de recrutement. Cependant, il est pertinent de noter que le nombre de salariés sortis de ces métiers est plus important que le nombre de salariés entrés.
- Une caractéristique notable est que 89 % des agenceurs et menuisiers du bois opèrent en tant qu'entrepreneurs individuels.
- La moyenne d'âge dans ce secteur a progressé par rapport à l'année précédente, augmentant de 11 mois pour les ouvriers. De plus, on observe une baisse de qualification chez les ouvriers, avec une diminution de 7,1 % par rapport à 2021.

FLUX DE SALARIÉS



160 SALARIÉS ENTRÉS
168 SALARIÉS SORTIS



40 projets de recrutements dont **75,0%** de recrutements difficiles



29,3% de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



409 SALARIÉS

31 INTÉRIMAIRES



42,8 ans en moyenne



58 établissements avec au moins 1 salarié



54,0% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

476 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

181 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

169 en voie scolaire
12 en apprentissage

93 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

44% en niveau 3
56% en niveau 4
0% en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

- salariés en contrat de professionnalisation



93

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

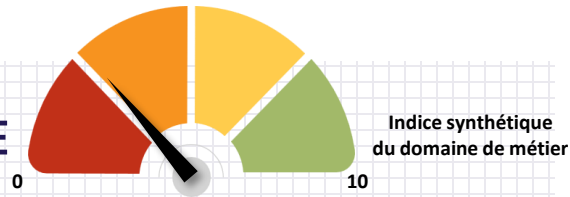
Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

3.5 Métiers de la métallerie

Charpentier métallique, Métallier, Serrurier

SYNTHÈSE



- Les métiers de la métallerie se distinguent par un niveau de qualification élevé, avec 88,4% de travailleurs qualifiés et très qualifiés.
- Malgré ce niveau élevé de qualification, la diminution du nombre de jeunes en formation initiale au cours de la dernière année souligne la nécessité d'améliorer le dispositif de formation (86 en 2022 vs 103 en 2021).
- Les métiers de la métallerie affichent le taux de rotation le plus bas parmi les métiers du Bâtiment.
- 66,7% des projets de recrutements sont estimés difficiles cette année. Cependant, cette difficulté est moindre par rapport à 2021, où la totalité des recrutements était jugée difficile.

FLUX DE SALARIÉS



20 SALARIÉS ENTRÉS
41 SALARIÉS SORTIS



60 projets de recrutements dont **66,7%** de recrutements difficiles



19,2% de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



142 SALARIÉS

11 INTÉRIMAIRES



47,0 ans en moyenne



49 établissements avec au moins 1 salarié



88,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

323 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

86 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

86 en voie scolaire
0 en apprentissage

56 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

25% en niveau 3
75% en niveau 4
0% en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

- salariés en contrat de professionnalisation



56

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

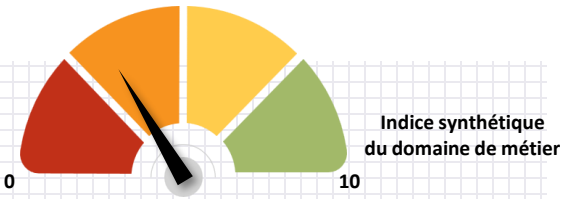
Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

3.6 Métiers de l'électricité

Electriciens, Maintenance d'équipements techniques

SYNTHÈSE



- Les métiers de l'électricité comptent 636 salariés en Guadeloupe, caractérisés par une population salariée légèrement plus jeune que les autres métiers du BTP, avec une moyenne d'âge de 40,1 ans. Cela témoigne d'une certaine stabilité dans la structure démographique du secteur de l'électricité.
- Le nombre de jeunes en année diplômante, soit 64, est jugé insuffisant pour couvrir à la fois les projets de recrutements à venir et le nombre de salariés sortis du secteur.
- Les étudiants sont répartis à tous les niveaux, avec une concentration plus élevée au niveau 3.

FLUX DE SALARIÉS



252 SALARIÉS ENTRÉS
75 SALARIÉS SORTIS



230 projets de recrutements dont **65,2%** de recrutements difficiles



21,2% de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



636 SALARIÉS

48 INTÉRIMAIRES



40,1 ans en moyenne



185 établissements avec au moins 1 salarié



57,5% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

874 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

136 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

118 en voie scolaire
18 en apprentissage

64 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

81% en niveau 3
5% en niveau 4
14% en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

- salariés en contrat de professionnalisation



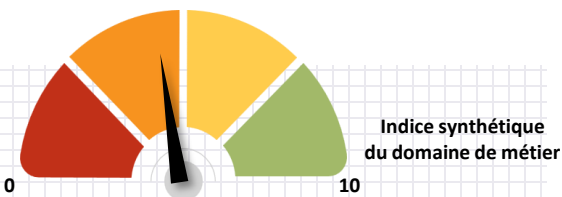
64

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



- Les métiers des fluides se démarquent en tant que secteur particulièrement attractif au sein du Bâtiment, avec un dispositif de formation initiale qui attire le plus grand nombre de jeunes en formation (220 en 2022).
- Malgré cette attractivité, le niveau de qualification dans ce domaine reste relativement bas, avec seulement 47,4% des travailleurs classés comme ouvriers qualifiés ou très qualifiés.
- Les salariés affichent la moyenne d'âge la plus basse du secteur du Bâtiment, soit 37,3 ans. Cette jeunesse de la main-d'œuvre compense efficacement le volume de salariés sortis.
- Cependant, il est essentiel de noter que le nombre de sortants formés est insuffisant pour couvrir à la fois les projets de recrutement à venir et le nombre de salariés sortis du secteur.

FLUX DE SALARIÉS



94 SALARIÉS ENTRÉS
82 SALARIÉS SORTIS



150 projets de recrutements dont **60,0%** de recrutements difficiles



26,8% de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



208 SALARIÉS

16 INTÉRIMAIRES



37,3 ans en moyenne



162 établissements avec au moins 1 salarié



47,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

694 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

220 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
172 en voie scolaire
48 en apprentissage

80 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
63% en niveau 3
23% en niveau 4
15% en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

- salariés en contrat de professionnalisation



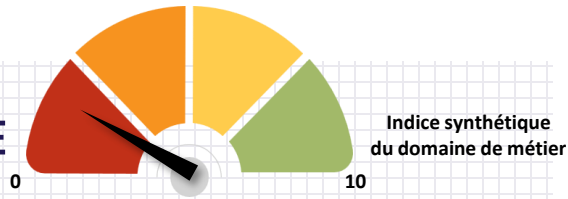
80

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

SYNTHÈSE



- Les métiers du sol, affichent les effectifs les moins nombreux du secteur, totalisant 109 salariés en 2022, comparativement à 95 en 2021.
- Sur une période d'un an, on constate une diminution du nombre de jeunes en formation initiale (-4), y compris ceux en année diplômante. Cependant, il serait opportun d'explorer des stratégies visant à accroître ces effectifs, notamment à travers des programmes d'apprentissage et en favorisant les contrats de professionnalisation.
- Les jeunes en année diplômante se chiffrent à 11 en 2022, ce qui représente un niveau inférieur à celui des salariés sortis dans le domaine.

FLUX DE SALARIÉS



39 SALARIÉS ENTRÉS
17 SALARIÉS SORTIS



projets de recrutements -
dont -
de recrutements difficiles



21,4%
de turn-over

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



109 SALARIÉS

8 INTÉRIMAIRES



34

établissements avec au moins 1 salarié



48,7 ans en moyenne



66,2% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

253

établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Secu Indep 2017, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

23 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

23 en voie scolaire
- en apprentissage

11 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

100% en niveau 3
- en niveau 4
- en niveau 5



- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

- salariés en contrat de professionnalisation



11

potentiel de formés entrant sur le marché du travail

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

Potentiel de sortants formés sur le marché du travail : c'est la somme des jeunes en année diplômante, des demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et des salariés en contrat de professionnalisation

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170); TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210); TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270); TP (165-180)

2. Niveaux de diplôme

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

3. Stagiaires

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source Constructys)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2022 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2022 et soit absent de l'exercice 2021, soit présent sur l'exercice 2021 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2021 et absent de l'exercice 2022
- ▶ Stock : sur l'exercice 2022 et présent au 15 mars 2022.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.

Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

4. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

5. Niveaux de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

6. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC Guadeloupe

Siège de la FRBTP – Impasse Emile

Dessout

97 122 BAIE-MAHAULT

0590 32 12 09 | contact@cerc-guadeloupe.fr

www.cerc-guadeloupe.fr